

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2026 de l'AAPPMA de Molsheim

Le Président Christian KELHETTER déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 09h30
Bonjour à tout le monde et bienvenue à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association agréée
pour la pêche et la protection du milieu aquatique de MOLSHEIM.
Je tiens d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercier
nos invités pour leur présence parmi nous :

Laurent FURST, Maire de Molsheim

Chantal JEANPERT, Conseillère Départementale

Eric VINCENT, Président du Comité de Gestion Piscicole du Bassin Bruche – Mossig et Vice -
Président de la Fédération Départementale de Pêche du Bas-Rhin

Jean-Louis HEITZ, Trésorier du Comité de Gestion Piscicole du Bassin-Mossig.

Messieurs les représentants des AAPPMA voisines. (Duppigheim, Mutzig)

Raymond BACKERT, Président d'honneur de l'AAPPMA de Molsheim

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration et tous les bénévoles qui
ont soutenu l'association.

Leur présence et leur aide nous permettent de réaliser en partie nos objectifs et contribuent à la
bonne organisation des festivités annuelles.

Sur ce, je vous invite à la minute de silence à la mémoire de nos membres et amis disparus.

Je passe la parole au secrétaire Patrice ZUCKSCHWERT pour vous communiquer l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Rapport moral du Président
2. Lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2025.
3. Compte rendu financier de l'exercice 2025.
4. Rapport des réviseurs aux comptes.
5. Quitus au trésorier et au conseil d'administration pour la gestion de l'association
6. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2026
7. Présentation et acceptation du budget prévisionnel 2026
8. Rapport d'activités 2025.
9. Programme 2026.
 - Repeuplement 2025/2026.
 - Réglementation 2026
 - Cartes de pêche 2026
 - Calendrier 2026.
 - Date de l'assemblée générale 2026
 - Appel à candidature au conseil d'administration.
 - Divers
10. Questions au conseil d'administration et aux invités

Point 1. Rapport moral du Président

Le président a relevé une bonne année 2025 concernant le succès des différentes manifestations et les bonnes remarques sur la propreté du site.

Il a aussi souligné le respect du règlement qui régit les différents étangs du Zich et de la Chapelle, la bonne conduite du pêcheur, le respect de la faune et flore par une grande majorité des utilisateurs de l'infrastructure.

Nous avons déploré quelques incivilités qui peuvent nuire sur le comportement entre pêcheurs et surtout pour la protection du poisson. Le président et les membres du Conseil d'Administration ont averti les contrevenants. En cas de récidive nous avons l'agrément d'exclure de l'association ces personnes. Heureusement ce n'est qu'une petite minorité.

Le rapport moral présenté par le Président est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Lecture du compte rendu de l'AG du 15 janvier 2025 et approbation du procès-verbal

Je propose de surseoir la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 2025.

Les personnes qui le désirent peuvent le consulter après la réunion.

Il est également consultable sur notre site internet dans l'onglet "Informations", sous Assemblée Générale.

La proposition de surseoir la lecture du procès-verbal est adoptée à l'unanimité des membres présents (nombre de votants : 29).

Point 3 : Compte rendu financier de l'exercice 2023.

Le trésorier présente la comptabilité de l'exercice 2025.

(Joint au rapport)

L'approbation des comptes présentés par le trésorier est adoptée à la majorité.

Nombre de votants : 29 ; Abstention : 1

Point 4: Rapport des réviseurs aux comptes.

Parole aux réviseurs aux comptes, François ACHER et Pascal SOHN.

Après vérification de toutes les pièces, les chiffres annoncés par le trésorier à l'assemblée sont conformes aux écritures comptables.

Point 5 : Quitus au trésorier et au conseil d'administration pour la gestion de l'association.

Les réviseurs aux comptes donnent quitus au trésorier et au conseil d'administration.

Tous les membres présents moins 3 abstentions donnent Quitus au Trésorier et Conseil d'Administration

Point 6: Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2026.

Deux nouveaux réviseurs aux comptes ont été élus à la majorité.

M. Patrick BRUNSTEIN et M. Maurice ROHRBORN

Nombre de votants : 29 ; Abstention : 2

Point 7 : Présentation et acceptation du budget prévisionnel.

(Joint au procès-verbal)

Nombre de votants : 29 ; Abstention : 1.

Point 8 : Rapport d'activités 2025

Le secrétaire donne lecture à l'assemblée du rapport d'activités 2025.

(Rapport joint au procès-verbal)

Point 9 : Programme 2026 (calendrier 2026 ci-dessous)

Date de l'Assemblée Générale

Vente de cartes de pêche 2026

Festivités

Travaux

Repeuplement 2025/2026

Réglementation 2026

Point 10 : Questions au conseil d'administration et aux invités

Le président a annoncé que tous les membres du Conseil d'Administration sont aptes à contrôler les cartes de pêche et le respect du règlement.

Le maire Laurent FURST a félicité et remercié le Président, le Conseil d'Administration et les bénévoles pour l'entretien du site. Il a également noté la participation active des personnes lors des différentes manifestations. Il a clos son intervention par la phrase suivante : une commune sans associations est une commune qui meurt.

La Conseillère d'Alsace, Mme Chantal JEANPERT, a réédité les félicitations et les remerciements envers les membres de l'association. Elle a porté connaissance à l'assemblée les différents travaux sur les ouvrages des rivières réalisés par la CEA.

Elle a aussi informé les pêcheurs et les responsables de la présence de cyanobactéries (algues bleues-vertes) dans le canal de la Marne au Rhin qui peuvent proliférer dans nos rivières et étangs. Elle demande une grande vigilance et informer la hiérarchie si ce phénomène est visible sur nos cours d'eau.

Le Vice-Président de la fédération Eric Vincent est revenu sur l'URNE.

2 questions ont été posées par des pêcheurs.

- 1) La régulation du cormoran
- 2) Les étangs de plus de 1 hectare dans l'URNE.
- 1) La régulation du cormoran est dans l'impasse à cause de l'avis défavorable de la ligue de la protection des oiseaux (LPO). Le dossier pourrait avoir une issue favorable étant donné que la protection du saumon dans nos rivières serait prioritaire.
- 2) Réglementairement les étangs de plus de 1 hectare rentrent dans l'URNE (Union Réciprocaire du Nord/Est). Le Conseil d'Administration n'est pas d'accord pour ouvrir les étangs à tous les pêcheurs titulaires de la carte URNE.
Le seul moyen d'éviter cette mesure est de créer une amicale pour gérer uniquement les étangs. Le lot de la Bruche resterait dans l'AAPPMA de Molsheim. On attend des réponses de la Fédération après l'Assemblée Générale de celle-ci (11/04/2026 à Duppigheim).

Le public n'ayant plus posé de questions aux invités et aux membres du CA, le Président clos l'Assemblée Générale Ordinaire et invite l'ensemble des participants au verre de l'amitié.

Calendrier 2026 :

Assemblée générale

Assemblée générale (date à définir) – Maison des Elèves Salle Catherine PETER à Molsheim

Vente cartes de pêche 2026

18 janvier ; Vente des cartes de pêche de 14h à 17h30

08 février ; Vente des cartes de pêche de 9h à 11h30

23 février ; Vente des cartes de pêche de 9h à 11h30

Festivités

07 mars ; Ouverture étangs

14 mars ; Ouverture truites fario (Bruche)

22 mars ; Pêche grosses truites

A définir ; Ville Propre "Osterputz"

1^{er} mai ; Stand AAPPMA au marché annuel de Molsheim

13 juin ; Sanglier à la broche

06 septembre ; Carpe frites

18/25 octobre ; Pêche truites géantes

8 novembre : pêche de clôture (membres)

Travaux :

28 février et 3 octobre : journées de travail à 8h00 au Zich.

Lors de ces 2 journées tous les étangs sont fermés à la pêche.

Une nouveauté concernant les lots de pêche de l'association :

La pêche dans le canal Coulaux est autorisée (voir règlement).

Repeuplement :

Alevinage saison 2025/2026 effectué et prévisionnel

Espèces	Joncs	Iris	Mutzig	Concours ou Bassin
OUVERTURE ETANGS 2026				
250 kg Tanches	150		50	25 + 25
400 kg Carpes	130	150	80	15 + 25
100 kg Brochets	100			
250 kg Gardons	150		75	25
200 kg Carassins	30	120	30	20
200 kg Truites ARC				200
ETANGS 2026				
200 kg de Truites ARC				200
200 kg Truites Fario	BRUCHE Mars 2026			
1000 Ombrets / 2000 Truitelles	BRUCHE Courant 2026			

Truites Fario:

Total AAPPMA étangs : 7879,93 + 1323,10 + 1287,10 = 10490,13

Total AAPPMA rivière : 1120,00 + (1160,50 – 580,25) = 1700,25

TOTAL : 12190,38

Réglementation 2026

Les réglementations des étangs, de la Bruche et ses affluents sont annexées à la fin du document.

Le Président :

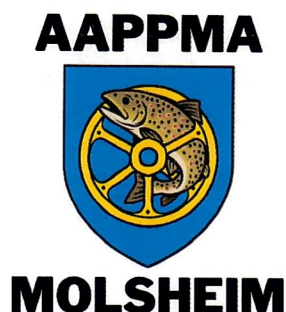
Christian KELHETTER

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized representation of the name Christian Kelhetter.

Le secrétaire :

Patrice ZUCKSCHWERT

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, sharp upward stroke followed by several horizontal and diagonal lines, creating a distinctive and somewhat abstract representation of the name Patrice Zuckschwert.



Rapport financier de l'année 2025

Présentation du bilan financier de l'année 2025

L'exercice a débuté le 1^{er} janvier 2025 avec un actif de 60243,85 €.

Les comptes ont été arrêtés le 31 décembre 2025 avec une situation patrimoniale s'élevant à 68049,91 € répartis comme suit :

Compte épargne CMDP	solde créditeur	63321,37 €
Compte courant CMDP	solde créditeur	3728,16 €
Caisse de trésorerie	solde créditeur	820,42 €
Caisse buvettes	solde créditeur	179,96 €

Les recettes et les dépenses pour cette même période s'élève respectivement à 49838,68 € pour les recettes et à 42032,62 € pour les dépenses.

On obtient un excédent de 7806,06 €.

Concernant les catégories de dépenses :

- Dépenses Festivités : 19624,65 €
- Alevinage : 12368,80 € (pêche de clôture incluse)
- Club house : 1915,65 €
- Travaux : 1770,32 €
- Divers : 1689,01 €
- Assemblée Générale : 1022,54 €
- Assurance : 951,51 €
- Impôts : 920,65 €
- Investissements : 625,62 €
- CTGPB Bruche-Mossig : 439,50 €
- Fédération : 286,30 € (manque encaissement 57,30 >2026)
- Communications : 238,80 €
- Secrétariat : 179,27 €
- Frais bancaires : 0,00 €
- Total dépenses : 42032,62 €

Concernant les catégories des recettes :

• Recettes Festivités :	25290,31 €
• Locations :	5150,70 €
• Cartes AAPPMA :	11900,00 €
• Cartes fédérales :	5143,48 €
• Revenus de placement :	1223,39 €
• Subventions :	1130,80 €
• Recettes diverses	0,00 €
<u>Total recettes :</u>	<u>49838,68 €</u>

Les festivités ont généré 5665,66 € de bénéfice et les locations 5150,70 € soit un total de 10816,36 €.

Bilan de la vente des cartes de pêche qui est une des recettes principales de l'association et qui représente plus de 17000 euros pour la saison 2025.

402 cartes avec cotisation piscicole (CPMA) de l'association de Molsheim ont été délivrées via internet sur le site de la FNPF www.cartedepeche.fr . 171 cartes, environ 42,5 % ont été délivrées par l'association avec l'aide du magasin Naturama de Dorlisheim par le biais du formulaire de demande de cartes.

231 internautes ont acheté leur permis en direct sur le site de la Fédération. Je remercie Denis, gérant du magasin et Stéphane du rayon pêche de leur soutien et du temps qu'ils nous accordent en acceptant la dépose du formulaire de demandes de cartes et le retrait de ces dernières par nos membres. Je remercie également ses hôtesse de caisse pour la gestion et la vente de nos cartes journalières étangs.

Détail des cartes annuelles avec CPMA :

- 176 cartes Urne (dont 2 vignettes Urne)
- 75 cartes personne majeure
- 48 cartes personne mineure
- 9 cartes découvertes femmes
- 51 cartes découvertes enfant -12 ans

Encore en augmentation cette année, environ 13,9% par rapport à l'année passée avec 376 cartes contre 330.

Ce décompte comprend la vente de 325 permis membres actifs contre 293 la saison précédente et représente une augmentation de membres actifs de 10,9 %.

Autres cartes « membres non actifs avec CPMA »

- 25 journalières
- 1 hebdomadaires.

Détails vente cartes étangs :

- 387 annuelles étangs
- 180 journalières étangs

Soit un total de 567 cartes étangs, et des ventes totalisant 969 toutes cartes confondues.

Soit 76 cartes de plus par rapport à l'année passée.

Ces dernières restent un produit de choix pour nos pêcheurs qui privilégient ce type de pêche. Celles-ci comptent en nombre pour 58,5% des ventes.

Le prochain tableau vous est présenté à des fins statistiques et informatives l'évolution de la vente par type de cartes entre 2024 et 2025.

On constate une augmentation de 8,5 %.

Le produit des taxes fédérales avec 8649,90 €, des taxes piscicoles ou CPMA avec 10902,10 € et 4604 € de cotisation groupement Urne pour un montant total de 24156 €, versé à la Fédération.

Prise en charge par l'association, la somme de 229 € correspondant au 9 cotisations association des membres du conseil d'administration et la carte Urne de notre garde-pêche particulier.

Il existe un différentiel de 57,30 € entre la valeur des dépenses de la catégorie Fédération (283,30 €) et les 229 € cités précédemment. Cette recette a été enregistrée en comptabilité qu'après le bilan de 2025.

La recette de l'association pour les cartes de pêche s'élève en réel à 12010 € dut également à un enregistrement de 110 € en cartes étangs après le bilan comptable 2025.

Se rajoute les cotisations des ventes sur internet pour 4321,30 € ainsi que 817,88 € de reversement groupement Urne 2024, ce qui porte le total à 17149,18 €.

Pour la catégorie cartes de pêche le mouvement de fonds total représente la somme de 41305,18 €.

Concernant la cotisation du Comité de Bassin, nous avons versé la somme de 439,50 € correspondant aux cotisations des 293 membres actifs de 2024.

Investissements pour 2025, budgété : 1000 €, achat d'un ordinateur portable pour la somme de 625,62 €.

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 7832,91 € hors investissements.

Repeuplement pour la saison 2026, le budget prévisionnel calculé est d'environ 12200 €. Une première partie empoissonnée début décembre pour un montant de 7879,93 € et sera réglé courant de semaine prochaine (bilan 2026).

Comparatif du budget prévisionnel que nous avons établi pour 2025 avec le réel des dépenses et recettes et les variations dans chaque catégorie.

COMPARATIF BUDGET PREVISIONNEL 2025

Catégories	Montant N	Réel	Variation %	Montant 2026
Dépenses festivités	10000,00	19624,65	96,25	10200,00
Alevinage	11000,00	12368,80	12,44	12450,00
Club house	2000,00	1915,65	-4,22	2000,00
Travaux	1500,00	1770,32	18,02	1800,00
Investissements	1000,00	625,62	-37,44	1000,00
Budget communication	1000,00	238,80	-76,12	1000,00
Assurances	1000,00	951,51	-4,85	1000,00
Assemblée générale	1000,00	1022,54	2,25	1000,00
Impôts	1000,00	920,65	-7,94	1000,00
Secrétariat	1000,00	179,22	-82,08	1000,00
Divers	1500,00	1689,01	12,60	1700,00
Comité de Bassin	500,00	439,50	-12,10	500,00
Fédération	300,00	286,30	-4,57	300,00
Frais bancaires	100,00	0,00	-100	100,00
Total Dépenses	32900,00	42032,62	27,76	35050,00

Recettes Festivités	14000,00	25290,31	80,65	14000,00
Cotisations cartes étangs	9000,00	11900,00	32,22	10000,00
Recettes Locations	4000,00	5150,70	28,77	4000,00
Cotisations cartes internet	3500,00	5143,48	46,96	4500,00
Revenus de placement	1200,00	1223,39	1,95	1200,00
Subventions	1150,00	1130,80	-1,67	1300,00
Autres (dons, etc.)	50,00	0,00	-100,00	50,00

Total Recettes	32900,00	49838,68	51,49	35050,00	6,53%
Différenciel	0,00	9006,15		0,00	

Le bilan : Une maîtrise de nos dépenses en corrélation avec nos recettes excédentaires. Notre budget recettes Festivités et Locations a été largement dépassé. Je le qualifierai d'exceptionnel, en comparaison des années précédentes ou en moyenne ces revenus ne représentaient que 19000 à 21000 euros.

Un résultat très positif avec beaucoup de chance quant à une météo plus que clémente, avec une participation active de nos pêcheurs et autres public nous ont permis de concrétiser ce résultat en oubliant pas le soutien des membres du conseil d'administration, nos épouses ou compagnes et nos bénévoles qui viennent régulièrement et nous permettre d'organiser dans les meilleures conditions les festivités qu'elles soient : Concours de pêche, repas organisés style sanglier à la broche ou carpe frite et locations diverses. Je les remercie toutes et tous et je tiens à leur exprimer toute ma gratitude.

Concernant la vente des cartes évoquée en début de bilan, nos membres actifs et la vente des cartes en général est encore en hausse cette année, +8,5% et par conséquent des cotisations perçues plus importantes.

La conséquence sur nos recettes globales : plus de sérénité et la possibilité de créer de la richesse pour nos investissements futurs tout en poursuivant notre objectif de maintenir nos dépenses dans les limites du budget.

Nous espérons que 2026 nous permette de concrétiser nos projets, de réaliser nos objectifs, de maintenir notre budget, de pouvoir organiser nos festivités et locations prévues au calendrier dans les meilleures conditions pour que ces recettes aussi, nous permettent de créer de l'investissement et ainsi pérenniser les avoirs de votre association.

Si quelqu'un à des questions...

Si quelqu'un désire consulter en détail les états concernant les diverses catégories auquel cas, je me tiens à sa disposition à la fin des débats.

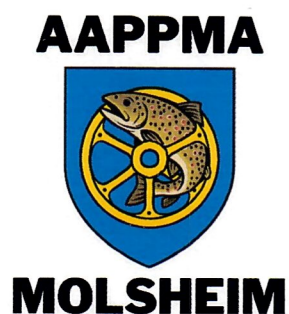
Merci pour votre attention.

Le trésorier



Jean-Claude SPIESER





BUDGET PREVISIONNEL 2026

Catégories dépenses	Montant
Dépenses fêtes	10200,00
Alevinage	12450,00
Club house	2000,00
Travaux	1800,00
Investissements	1000,00
Budget communication	1000,00
Assurances	1000,00
Assemblée générale	1000,00
Impôts	1000,00
Secrétariat	1000,00
Divers	1700,00
Comité de Bassin	500,00
Fédération	300,00
Frais bancaires	100,00

Total Dépenses 35050,00

Catégories recettes	Montant
Recettes Fêtes	14000,00
Cotisations cartes AAPPMA	10000,00
Cotisations cartes internet	4500,00
Recettes Locations	4000,00
Revenus de placement	1200,00
Subventions	1300,00
Autres recettes (dons, etc.)	50,00

Total Recettes 35050,00

Compte tenu du bilan positif de l'exercice comptable 2025, et de notre politique d'investissement et de gestion prudente, le budget recettes 2026 est évalué à 35050 € soit 6,53% de plus que l'année précédente.

Concernant les dépenses, les catégories Travaux et Divers ont été augmentés pour rééquilibrer ces budgets par rapport aux dépenses réelles du bilan comptable 2025 et ainsi mettre le budget prévisionnel à l'équilibre cette année.

Pour l'heure, nous n'avons pas prévu d'investissement conséquent, budget prévisionnel de 1000 € ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas. Les bilans comptables étant excédentaires depuis quelques années et une situation patrimoniale avantageuse nous permettent de le faire.

Pour rappel, nous avons dû acheter en 2022 une nouvelle tondeuse pour près de 12000 €.

Merci pour votre attention.

Le Trésorier



Jean-Claude SPIESER



AAPPMA de Molsheim

Rapport d'activités 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni 11 fois pour traiter les affaires courantes. Le bureau représenté par le Président, le secrétaire et le trésorier s'est réuni 2 fois pour traiter les affaires spéciales. (règlement - statuts).

Les lots de pêche : Pas de changements.

Cartes de pêche :

Vente au club-house : 18 janvier – 08 février – 23 février

Festivités :

Le programme prévisionnel a été respecté.

12 janvier : Assemblée Générale Ordinaire

22 février : Journée travaux aux étangs 22 personnes

01 mars : Ouverture des étangs

08 mars : Ouverture truites fario Bruche

23 mars : Pêche grosses truites

26 avril : Molsheim Ville propre (Osterputz) 12 personnes

01 mai : Buvette marché annuel

14 juin : Sanglier à la broche

07 septembre : Carpes frites

27 septembre : Journée travaux aux étangs 18 personnes

19 octobre : Pêche grosses truites

26 octobre : Pêche grosses truites

02 novembre : Pêche de clôture

Les travaux d'entretien (tontes, élagages, nettoyages des grilles etc...) sont réalisés suivant le besoin par les membres du CA et des bénévoles.

Les membres du CA représentent également l'AAPPMA aux AG des voisins (Duppigheim, EDW, Mutzig), à certaines convocations (ville de Molsheim, Bassin Bruche Mossig, Fédération).

Nous avons également programmé des nocturnes silures aux étangs de ZICH à partir de 18h.

20 juin - 11 juillet - 08 août- 22 août – 12 septembre.

Une petite restauration (grillades) a agrémenté ces soirées.

La fréquentation était très positive.

Nous avons aussi sollicité l'entreprise Main verte de Molsheim pour l'abattage de 3 arbres à l'étang de la Chapelle suite à un courrier de la SNCF (arbres risquant de tomber sur la voie ferrée).

Le chemin coté voie ferrée a été nettoyé (ronces) pour faciliter l'accès à l'étang.

Différents travaux ont été réalisés durant l'année :

- la mise en peinture des 2 cabanons métalliques de stockage de matériels
- la réfection de la petite barque exposée à l'entrée du site.
- Le nettoyage du toit translucide de l'auvent et des dalles au nettoyeur haute pression
- La remise en état de l'alimentation en eau bruche /étang Bassin / barrage)
- la vérification et le remplacement des installations électriques obsolètes des cabanons.

Je réitère les remerciements de tous les membres du CA et de tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour rendre ce site propre et accueillant.

Information :

Nous avons également participé à l'installation de frayères test (œufs de saumon) dans le lot de la Bruche.